LETTRE D'INFORMATION N°4 JUILLET 2022

LE DOMAINE DE « LA GRANGE-LE-ROY » SE TRANSFORME... ET REÇOIT SES PREMIERS SEMIS ET PLANTATIONS !

La Safer de l'Ile-de-France est devenue propriétaire en **2012** des **67 ha** du Domaine de la Grange-le-Roy. En tant que maître d'ouvrage, elle a proposé un projet **ambitieux** et **vertueux** pour ressusciter le Domaine et lui rendre pleinement sa **vocation agricole**.

Ainsi, à la place des anciens remblais pollués et du projet de golf avorté, le site retrouvera sa fonction originelle dès 2023.

Le chantier se poursuit pour permettre le retour à l'agriculture d'un premier secteur de 25 hectares courant 2022 et 2023.

Le contenu du projet est détaillé dans les lettres d'information n° 1, 2 et 3 consultables sur le site Internet de la Commune de GRISY-SUISNES – onglet URBANISME.

Quels ont été les faits marquants depuis la précédente lettre d'information de janvier 2021 ?

- Les apports de terres inertes se sont poursuivis pour modeler le site conformément au projet d'aménagement approuvé ;
- Pour l'horizon de culture arable, les premières terres ont été accueillies, elles sont stockées avant d'être mélangées à un compost provenant de sources locales (photo ci-dessus) ;
- Les premières plantations ont été effectuées, au bord du Rû de la Fontaine (502 jeunes plants forestiers) et, en complément, 7 000 plants ont été réservés pour reboiser les talus périphériques. Ainsi le talus visible depuis la route départementale 471 sera planté à l'automne prochain.

Le Domaine présentera différents milieux : agricoles, naturels et boisés

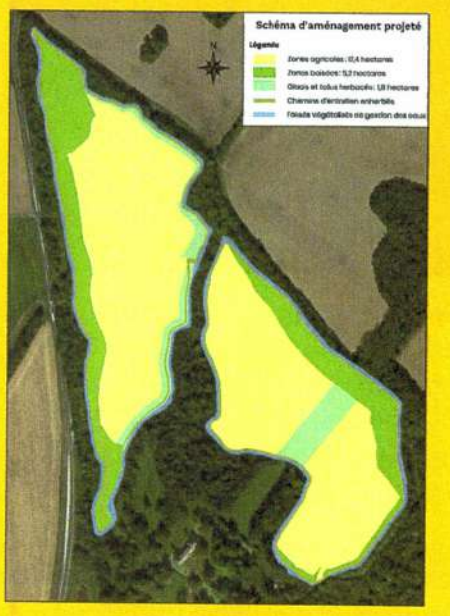

Gestion des eaux pluviales :

→ Un important système de recueil des eaux pluviales a été réalisé, grâce à des fossés périphériques. Ces derniers alimentent les zones humides favorables à la biodiversité et permettent la recharge des nappes phréatiques.

→ Un chemin de ronde autour du site a été créé pour faciliter l'entretien des fossés et leur suivi.

LA SAFER EST ACCOMPAGNÉE DEPUIS 1 AN PAR UN ÉCOLOGUE SPECIALISTE

Afin de suivre et vérifier l'efficacité des nombreuses mesures en faveur de la biodiversité mises en place en 2019, 2020 et 2021, la Safer et ECT missionnent le bureau d'étude DRYOPTERIS.

DRYOPTERIS
L'ingénierie écologique au service du génie écologique

Ce dernier supervise la conduite écologique du chantier, encadre la mise en œuvre des dernières mesures écologiques (création d'abris variés pour la faune, restauration de murets en pierre sèche, plantations en bordure de cours d'eau) et vérifie la fonctionnalité des mares créées ou restaurées.

Finalisation du modelé sur la partie ouest, avant mise en place des terres arables (mars 2022)

MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- **6 200 m²** de zones humides et **9** mares ont été restaurées ou crées ; **3** nouvelles mares ont aussi été conçues ;
- **20 gites** à chauves-souris ont été posés, ainsi que **10 gites** favorables aux reptiles ;
- Des visites avec les Services de l'État sont régulièrement effectuées afin de vérifier la conformité des différents aménagements.

VERS UN PROJET EXTENSIF BASÉ SUR LE PÂTURAGE

Il était initialement prévu l'implantation d'une noyeraie aux termes des aménagements sur le Domaine. Les dernières études techniques et financières réalisées ont cependant montré l'équilibre économique déficitaire de l'activité, ne permettant pas ainsi d'installer un agriculteur de manière viable et pérenne.

Des nouvelles études ont donc été menées, en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile-de-France, afin d'identifier une activité adaptée aux caractéristiques du site et aux enjeux agricoles franciliens.

Un usage de pâturage extensif ovin devrait finalement voir le jour. Les animaux seront installés progressivement, une fois le couvert végétal bien implanté.

INFORMATIONS DIVERSES

→ Le Château de la Grange le Roy (dont la Safer n'est pas propriétaire) avait été acheté par une copropriété privée qui s'est révélée en faillite depuis plus de 10 ans. Il est composé de plus d'une centaine de lots distincts et n'est donc plus entretenu depuis de longues années. Il est dans un état de dégradation avancée et subit fortement les intempéries. Plusieurs procédures ont été engagées depuis ces dix dernières années par les différents acteurs locaux et porteurs de projet pour identifier des solutions de maîtrise foncière, mais aucune n'a pas pu aboutir à ce jour.

→ Sera proposée courant 2023 par la Safer de l'Ile-de-France et son partenaire ECT, une visite encadrée du Domaine en cours de requalification, plus d'informations vous seront communiquées en fin d'année 2022 pour les modalités organisationnelles.

RAPPEL : Le chantier est interdit au public notamment pour des raisons de sécurité du faits des circulations d'engins.

CONTACTS

Safer de l'Ile-de-France
19 rue d'Anjou- 75008 PARIS
Tél : 01 42 65 28 42
Fax : 01 42 65 08 50

www.saferidf.fr
SAFER_IDF
Safer de l'Ile-de-France

safer de l'Île-de-France